

Confidentiality Policy

Eurobiobiz SAS is aware of the confidential aspect of information received while in mission for our customers.

Therefore we have set strict rules about secrecy and deontology for all personal of Eurobiobiz SAS.

Whatever type of employment agreement they may have with the company, these rules are always part of the employment agreement and this is also applied to external consultants.

Ahead of any mission, a confidentiality agreement is signed between the customer, the company and the employee(s) or consultant(s) involved directly in the mission.

No information will be released to any third party without prior written agreement of the customer, or on the request of the customer.

Eurobiobiz SAS is also keeping this information confidential even to its shareholders and directors. These have access to all information related to the management of the company but not to the information collected during the mission(s) protected by the confidentiality agreement.

Charte de Confidentialité

La Société Eurobiobiz SAS est consciente du caractère confidentiel des informations qu'elle est amenée à collecter lors de ses missions.

C'est pourquoi nous attachons une importance majeure aux critères de déontologie et de confidentialité pour l'ensemble des collaborateurs de la Société qu'ils soient liés par un contrat de travail ou par un contrat de consultant extérieur.

Une clause de confidentialité est incluse dans chaque contrat de travail quelqu'en soit le type (CDI, CDD, consultant externe)

Antérieurement à chaque début de mission, un contrat de confidentialité sera signé entre le client détenteur d'information, le(s) consultant(s) et la Société Eurobiobiz.

Aucune information collectée lors de mission effectuée pour un client ne sera diffusée à un tiers sauf accord préalable dudit client ou à la demande du client.

La Société Eurobiobiz s'engage aussi à garder confidentielles les informations collectées auprès des ses clients vis à vis de ses actionnaires. Ceux ci ont accès aux éléments de gestion de l'entreprise mais pas au contenu des dossiers et sont traités à cet égard comme des parties tierces.